Fiche de données de Sécurité

1 IDENTIFICATION DU PRODUIT

Nom du produit:	3M(TM) Décapant Graffiti GR3
Utilisation du produit:	Pour éliminer les graffiti sur les surfaces en briques et béton.
Code d'identification:	
Identification de la société:	Adresse : 3M FRANCE Boulevard de l'Oise 95006 Cergy Pontoise Cedex Téléphone : 01.30.31.61.61 email : Toxcoordinator FR/FR-Europe/3M/US@3M-Corporate
N° d'appel d'urgence:	ORFILA Téléphone : 01.45.42.59.59

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Principaux dangers:	R10 : Inflammable. R38 : Irritant pour la peau. R41 : Risque de lésions oculaires graves. R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges .

3 INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	Numéro CAS	Pourcentage
Acétate de n-butyle EINECS n°: 204-658-1 Symboles et phrases de risques: [R: 10-66-67 (30ème Adaptation)]	123-86-4	30 - 40
1-Méthoxy-2-propanol EINECS n°: 203-539-1 Symboles et phrases de risques: [R:10 - 21ème Adaptation]	107-98-2	20 - 30
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle EINECS n°: 203-603-9 Symboles et phrases de risques: [Xi; R: 10-36 - 21ème Adaptation]	108-65-6	10 - 20
2-Méthylpropane-1-ol EINECS n°: 201-148-0 Symboles et phrases de risques: [Xi; R : 10-37/38-41-67 - 25ème Adaptation]	78-83-1	10 - 20
Alcools éthoxylés en C12-C15 Symboles et phrases de risques: [UE-Classifcation 3M(N,Xn; R: 22-50)]	68131-39-5	1 - 10
Xylène EINECS n°: 215-535-7 Symboles et phrases de risques: [Xn; R:10-20/21-38]	1330-20-7	1 - 10
2-Méthoxypropanol EINECS n°: 216-455-5 Symboles et phrases de risques: [T,Xi; R:10-37-38-41-Repr.Cat.2;61 - 25ème Adaptation]	1589-47-5	0 - 1

Nature chimique: Voir ci-dessus.

4 PREMIERS SECOURS

En cas d'inhalation:
Mettre la personne à l'air frais.
Si des symptômes se développent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau:
Retirer les vêtements et chaussures souillés.
Laver la peau immédiatement à grande eau.
Consulter un médecin.
Laver les vêtements et chaussures souillés avant réemploi.

En cas de contact avec les yeux:
Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.
Consulter immédiatement un ophtalmologiste .

En cas d'ingestion:
Ne pas faire vomir, sauf si recommandé par un personnel médical.
Faire boire deux verres d'eau.
Ne jamais faire absorber quelque chose à une personne inconsciente.
Appeler un médecin.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés: Utiliser des agents d'extinction de classe B (agent extincteur chimique sec, dioxyde de carbone).

Dangers spécifiques: Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.
Les vapeurs peuvent se propager sur de longues distances au niveau du sol ou du plancher jusqu'à une source d'ignition et causer un retour de flamme.

Mesures particulières d'intervention: L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace.
Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion.
Porter un vêtement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6 MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles: Se reporter aux autres sections de cette FDS pour les informations relatives aux risques physiques, aux risques pour la santé, à la protection respiratoire, à la ventilation et aux équipements de protection individuelle.

Mesures après fuite ou déversement: En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.
Couvrir avec un matériau absorbant inorganique.
Fermer le récipient.
Evacuer de la zone dangereuse le personnel non protégé.
Eliminer toute source d'ignition.
Ventiler la zone.
En cas de déversement important, ou dans un espace confiné, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, en conformité avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle.
Attention! un moteur peut être une source d'ignition et pourrait provoquer l'inflammation ou l'explosion
des gaz ou vapeurs dans l'aire de déversement, sil'on se trouve dans les limites d'explosivité dans l'air.
Contenir le renversement.
Couvrir la zone souillée avec une mousse adaptée aux solvants solubles dans l'eau tels que les alcools et les cétones.
Ramasser en utilisant des outils anti-déflagrants.
Nettoyer les résidus avec de l'eau et du détergent.
Récupérer les résidus contenant la solution.
Mettre dans un récipient métallique.
Eliminer le matériau récupéré le plus rapidement possible.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Conseils d'utilisation: Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit.
Laver soigneusement les zones exposées avec de l'eau et du savon.
Conserver le récipient bien fermé.
Eviter l'inhalation des vapeurs, brouillards et pulvérisations.
Eviter le contact des yeux avec les vapeurs, brouillards et pulvérisations.
Pour usage professionnel/industriel uniquement.
Eviter le contact avec les agents oxydants.

Ventilation: Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.

Prévention des incendies et des explosions:
Assurer la mise à la terre des récipients pendant le transvasement du contenu.
Porter des chaussures anti-statiques ou correctement mises à la terre.
Ne pas fumer en manipulant ce produit.
Ne pas pulvériser à proximité d'une flamme ou d'un matériau incandescent.

Prévention des explosions: Conserver à l'écart de la chaleur, des flammes, des étincelles et autres sources d'ignition.

Prévention de l'électricité statique:	Eviter les décharges électrostatiques.
Conditions de stockage recommandées:	Stocker à l'écart de produits alimentaires ou pharmaceutiques.
Matières incompatibles:	Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart de la lumière solaire. Stocker à l'écart des agents oxydants.

8 CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs limites de moyenne d'exposition:	Acétate de n-butyle (CAS 123-86-4): VME = 150 ppm (710 mg/m3); VLE 200 ppm (940 mg/m3) 1-Méthoxy-2-propanol (CAS 107-98-2) : VME contraignante = 50 ppm (188 mg/m3); VLE contraignante = 100 ppm (375 mg/m3)-Possibilité de pénétration cutanée importante - Décret n° 2007-1539 du 26/10/2007 Isobutanol (CAS 78-83-1): VME = 50 ppm (150 mg/m3) Xylène, isomères mixtes, purs (CAS 1330-20-7): VME contraignante = 50 ppm (221 mg/m3); VLE contraignante = 100 ppm (442 mg/m3)- Possibilité de pénétration cutanée importante - Décret n° 2007-159 du 26/10/2007.
Protection respiratoire:	Eviter l'inhalation des vapeurs, brouillards et pulvérisations. Sélectionner l'un des équipements respiratoires approuvés suivants, en tenant compte de la concentration des contaminants dans l'atmosphère et en conformité avec la réglementation en vigueur: Demi-masque respiratoire ou masque complet à purification d'air avec des cartouches pour vapeurs organiques.
Protection des mains:	Une paire de gants constituée du(des) matériau(x) suivant(s) est recommandée: Caoutchouc butyle.
Protection des yeux:	Eviter le contact des yeux avec les vapeurs, brouillards et pulvérisations. Pour éviter le contact avec les yeux, l'équipement suivant doit être porté, seul ou combiné, suivant le cas: Porter des lunettes de protection ouvertes.
Protection de la peau et du corps:	Eviter le contact avec la peau.
Ingestion:	Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Laver soigneusement les zones exposées avec de l'eau et du savon.
Ventilation recommandée:	Utiliser une ventilation collective et/ou une ventilation extractive locale pour limiter les expositions et/ou contrôler les émissions de vapeurs, brouillards ou aérosol. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un équipement de protection respiratoire.

9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique,couleur,odeur:	Liquide clair, odeur fruitée
pH:	non déterminé
Point/intervalle d'ébullition (°C):	100
Point/intervalle de fusion:	non applicable
Point d'éclair - Coupe fermée (°C):	21 - 55
Température d'auto-inflammation:	non déterminé
Limites d'explosivité dans l'air:	
- Inférieure (% en volume):	non déterminé
- Supérieure (% en volume):	non déterminé
Pression de vapeur (hPa):	6.6
Hydrosolubilité:	non déterminé

Densité relative (Eau=1):	1
Densité de vapeur (Air=1):	non déterminé
Teneur en matières volatiles (%):	non déterminé

10 STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité: Pas de polymérisation dangereuse.
Stable.

Matières à éviter: Oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux:
Monoxyde de carbone.
Dioxyde de carbone.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Effets en cas d'inhalation: Peut être absorbé par inhalation en quantité nocive.
Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements,douleur nasale et maux de gorge.
Une pathologie peut survenir après une exposition unique par inhalation d'une quantité relativement importante de ce produit.

Effets en cas de contact avec la peau:
Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure rougeurs, boursouflures, démangeaisons et dessèchement.

Effets en cas de contact avec les yeux:
Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Effets en cas d'ingestion: Peut être absorbé par ingestion en quantité nocive.
Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.
Une pathologie peut survenir après ingestion unique d'une quantité relativement importante de ce produit.

Toxicité pour la reproduction: 2-Méthoxypropanol (CAS 1589-47-5) Toxique pour la reproduction catégorie 2

Données complémentaires: Dépression du système nerveux central: les symptômes peuvent inclure maux de tête, vertiges, somnolence, manque de coordination, nausées, ralentissement des réflexes, troubles de la parole, étourdissements et évanouissement.

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Ecotoxicité: Non déterminée

Données et informations complémentaires:
Lors des utilisations du produit ou des différentes phases de sa durée de vie, des composés organiques volatils peuvent être libérés dans l'atmosphère.
Des réglementations peuvent restreindre l'émission de composés organiques volatils car ils contribuent à la formation d'ozone et de brouillard.
Ces réglementations pour les VOC peuvent varier.
A cause des formations de brouillard et autres impacts, les émissions par évaporation ou autres moyens seront le plus possible minimisées.

13 CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Produit en l'état: Incinérer dans un incinérateur agréé pour les déchets dangereux.
Les déchets de produit peuvent être éliminés dans une installation agréée.

Déchets résultant de l'utilisation:	Collecte et incinération par des sociétés spécialisées.
Emballages souillés:	Collecte et incinération par des sociétés spécialisées.
Nomenclature des déchets:	07 06 04

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro ONU:	1993
Dénomination sur documents transport:	Liquide inflammable, nsa (contient de l'acétate de butyle).
Groupe d'emballage:	III
VOIES TERRESTRES (ADR/RID) :	
- Classe:	3
MARITIME (IMDG) :	
- Classe:	3
AERIEN (ICAO/IATA) :	
- Classe:	3

15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Etiquetage réglementaire:	Symbole(s) Xi Irritant.
Contient:	2-méthylpropane-1-ol
Phrases de risque:	Inflammable. Risque de lésions oculaires graves. Irritant pour la peau. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Conseils de prudence:	Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Porter un appareil de protection des yeux. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
Tableau des maladies professionnelles:	84 : Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel.
Remarques:	Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement 1907/2006/CE. Les ingrédients de ce produit figurent sur l'Inventaire Européen des Substances Chimiques Existantes (EINECS) ou sont des polymères dont les monomères figurent sur EINECS. Mise à jour selon le réglement des Détergents 648/2004/CE. Etiquette Industrie.

16 AUTRES INFORMATIONS

Phrases de risque mentionnées en section 3:

R10 : Inflammable.
R20/21 : Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
R36 : Irritant pour les yeux.
R37/38 : Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
R38 : Irritant pour la peau.
R41 : Risque de lésions oculaires graves.
R61 : Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gercures de la peau.
R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Raison de la réédition: Révision globale de la fiche, sans modification majeure.

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais neles remplace pas.Les renseignements qu'elle contient sont basés surl'état de nos connaissances relatives au produit concerné,à la dateindiquée.Ils sont donnés de bonne foi.L'attention des utilisateursest en outre attirée sur les risques éventuellement encouruslorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pourlesquels il est concu.Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur deconnaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant sonactivité.Il prendra sous sa seule responsabilité les précautionsliées à l'utilisation qu'il fait du produit.